

ANALYSES Screening antibiotiques dans le muscle+aminosides

DAVAR DE LA NOUVELLE CALEDONIE LNC

Port Laguerre
 BP 42
 98890 PAITA-NOUVELLE CALEDONIE

Provenance	
Nom	: DAVAR DE LA NOUVELLE CALEDO.
Commune	: PAITA-NOUVELLE CALEDONIE

Rapport d'essai du dossier n° 180712203731 01/1

Type de produit : Muscle de porc	Préleveur :
Nom du produit : 201804194/2/1	N° de lot : NEANT
Référence de la commande : 201804194/2/1	Etat à la réception : Congelé
Date de prélèvement : 05/07/2018	Date de fabrication : NEANT
Date de réception : 12/07/2018	Conditionnement : Sachet
Remarques	

Paramètres	Résultats	Unités	analysé le	Méthodes
* o-Acetyltylosine	< 5	µg/kg	13/07/2018	ANSES/LMV/16/02
* 8-Hydroxymutiline	< 10	µg/kg	13/07/2018	ANSES/LMV/16/02
* Acide Nalidixique	< 5	µg/kg	13/07/2018	ANSES/LMV/16/02
* Acide Oxolinique	< 10	µg/kg	13/07/2018	ANSES/LMV/16/02
* Amoxicilline	< 5	µg/kg	13/07/2018	ANSES/LMV/16/02
* Ampicilline	< 5	µg/kg	13/07/2018	ANSES/LMV/16/02
* Apramycine	< 50	µg/kg	13/07/2018	ANSES/LMV/16/01
* Baquiloprim	< 5	µg/kg	13/07/2018	ANSES/LMV/16/02
* Cefoperazone	< 5	µg/kg	13/07/2018	ANSES/LMV/16/02
* Cefquinome	< 5	µg/kg	13/07/2018	ANSES/LMV/16/02
* Ceftiofur	< 10	µg/kg	13/07/2018	ANSES/LMV/16/02
* Cefuroxime	< 5	µg/kg	13/07/2018	ANSES/LMV/16/02
* Cephalexine	< 20	µg/kg	13/07/2018	ANSES/LMV/16/02
* Cephalonium	< 5	µg/kg	13/07/2018	ANSES/LMV/16/02
* Cephapirine	< 5	µg/kg	13/07/2018	ANSES/LMV/16/02
* Cephalozine	< 5	µg/kg	13/07/2018	ANSES/LMV/16/02
* Chlortetracycline	< 10	µg/kg	13/07/2018	ANSES/LMV/16/02
* Ciprofloxacine	< 5	µg/kg	13/07/2018	ANSES/LMV/16/02
* Cloxacilline	< 30	µg/kg	13/07/2018	ANSES/LMV/16/02

Rapport définitif , annulant ou remplaçant tout éventuel rapport partiel antérieur

Date de validation : 17/07/2018

Responsable Labo Chimie en AA
 Lionel LOPES PEREIRA



ANALYSES Screening antibiotiques dans le muscle+aminosides

DAVAR DE LA NOUVELLE CALEDONIE LNC

Port Laguerre
 BP 42
 98890 PAITA-NOUVELLE CALEDONIE

Provenance	
Nom	: DAVAR DE LA NOUVELLE CALEDO.
Commune	: PAITA-NOUVELLE CALEDONIE

Rapport d'essai du dossier n° 180712203731 01/1

Type de produit : Muscle de porc	Préleveur :
Nom du produit : 201804194/2/1	N° de lot : NEANT
Référence de la commande : 201804194/2/1	Etat à la réception : Congelé
Date de prélèvement : 05/07/2018	Date de fabrication : NEANT
Date de réception : 12/07/2018	Conditionnement : Sachet
Remarques	

Paramètres	Résultats	Unités	analysé le	Méthodes
* Danofloxacin	< 10	µg/kg	13/07/2018	ANSES/LMV/16/02
* Dapsone	< 10	µg/kg	13/07/2018	ANSES/LMV/16/02
* Dicloxaciline	< 30	µg/kg	13/07/2018	ANSES/LMV/16/02
* Difloxacin	< 30	µg/kg	13/07/2018	ANSES/LMV/16/02
* Dihydrostreptomycine	< 50	µg/kg	13/07/2018	ANSES/LMV/16/01
* Doxycycline	< 10	µg/kg	13/07/2018	ANSES/LMV/16/02
* Enrofloxacin	< 5	µg/kg	13/07/2018	ANSES/LMV/16/02
* Erythromycin	< 20	µg/kg	13/07/2018	ANSES/LMV/16/02
* Florfenicol	< 5	µg/kg	13/07/2018	ANSES/LMV/16/02
* Florfenicol amine	< 5	µg/kg	13/07/2018	ANSES/LMV/16/02
* Fluméquine	< 20	µg/kg	13/07/2018	ANSES/LMV/16/02
* Gamithromycine	< 5	µg/kg	13/07/2018	ANSES/LMV/16/02
* Gentamycine	< 25	µg/kg	13/07/2018	ANSES/LMV/16/01
* Josamycine	< 5	µg/kg	13/07/2018	ANSES/LMV/16/02
* Kanamycine	< 20	µg/kg	13/07/2018	ANSES/LMV/16/01
* Lincomycine	< 10	µg/kg	13/07/2018	ANSES/LMV/16/02
* Marbofloxacin	< 15	µg/kg	13/07/2018	ANSES/LMV/16/02
* Nafcilline	< 30	µg/kg	13/07/2018	ANSES/LMV/16/02
* Neomycine	< 75	µg/kg	13/07/2018	ANSES/LMV/16/01

Rapport définitif , annulant ou remplaçant tout éventuel rapport partiel antérieur

Date de validation : 17/07/2018

Responsable Labo Chimie en AA
 Lionel LOPES PEREIRA



ANALYSES Screening antibiotiques dans le muscle+aminosides

DAVAR DE LA NOUVELLE CALEDONIE LNC

Port Laguerre
 BP 42
 98890 PAITA-NOUVELLE CALEDONIE

Provenance	
Nom	: DAVAR DE LA NOUVELLE CALEDO.
Commune	: PAITA-NOUVELLE CALEDONIE

Rapport d'essai du dossier n° 180712203731 01/1

Type de produit : Muscle de porc	Préleveur :
Nom du produit : 201804194/2/1	N° de lot : NEANT
Référence de la commande : 201804194/2/1	Etat à la réception : Congelé
Date de prélèvement : 05/07/2018	Date de fabrication : NEANT
Date de réception : 12/07/2018	Conditionnement : Sachet
Remarques	

Paramètres	Résultats	Unités	analysé le	Méthodes
* Neospiramycine	< 10	µg/kg	13/07/2018	ANSES/LMV/16/02
* Norfloxacin	< 10	µg/kg	13/07/2018	ANSES/LMV/16/02
* Novobiocine	< 5	µg/kg	13/07/2018	ANSES/LMV/16/02
* Oxacilline	< 30	µg/kg	13/07/2018	ANSES/LMV/16/02
* Oxytetracycline	< 10	µg/kg	13/07/2018	ANSES/LMV/16/02
* Paromomycine	< 75	µg/kg	13/07/2018	ANSES/LMV/16/01
* Penicilline - G	< 5	µg/kg	13/07/2018	ANSES/LMV/16/02
* Penicilline - V	< 5	µg/kg	13/07/2018	ANSES/LMV/16/02
* Pirlimicine	< 10	µg/kg	13/07/2018	ANSES/LMV/16/02
* Rifaximine	< 5	µg/kg	13/07/2018	ANSES/LMV/16/02
* Sarafloxacin	< 3	µg/kg	13/07/2018	ANSES/LMV/16/02
* Spectinomycine	< 50	µg/kg	13/07/2018	ANSES/LMV/16/01
* Spiramycine	< 10	µg/kg	13/07/2018	ANSES/LMV/16/02
* Streptomycine	< 100	µg/kg	13/07/2018	ANSES/LMV/16/01
* Sulfacetamide	< 10	µg/kg	13/07/2018	ANSES/LMV/16/02
* Sulfachloropyridazine	< 10	µg/kg	13/07/2018	ANSES/LMV/16/02
* Sulfaclozine	< 10	µg/kg	13/07/2018	ANSES/LMV/16/02
* Sulfadiazine	< 10	µg/kg	13/07/2018	ANSES/LMV/16/02
* Sulfadimerazine	< 10	µg/kg	13/07/2018	ANSES/LMV/16/02

Rapport définitif , annulant ou remplaçant tout éventuel rapport partiel antérieur

Date de validation : 17/07/2018

Responsable Labo Chimie en AA
 Lionel LOPES PEREIRA



ANALYSES Screening antibiotiques dans le muscle+aminosides

DAVAR DE LA NOUVELLE CALEDONIE LNC

Port Laguerre
 BP 42
 98890 PAITA-NOUVELLE CALEDONIE

Provenance	
Nom	: DAVAR DE LA NOUVELLE CALEDO.
Commune	: PAITA-NOUVELLE CALEDONIE

Rapport d'essai du dossier n° 180712203731 01/1

Type de produit : Muscle de porc	Préleveur :
Nom du produit : 201804194/2/1	N° de lot : NEANT
Référence de la commande : 201804194/2/1	Etat à la réception : Congelé
Date de prélèvement : 05/07/2018	Date de fabrication : NEANT
Date de réception : 12/07/2018	Conditionnement : Sachet
Remarques	

Paramètres	Résultats	Unités	analysé le	Méthodes
* Sulfadiméthoxine	< 10	µg/kg	13/07/2018	ANSES/LMV/16/02
* Sulfadoxine	< 10	µg/kg	13/07/2018	ANSES/LMV/16/02
* Sulfaguanidine	< 10	µg/kg	13/07/2018	ANSES/LMV/16/02
* Sulfamerazine	< 100	µg/kg	13/07/2018	ANSES/LMV/16/02
* Sulfaméthizole	< 10	µg/kg	13/07/2018	ANSES/LMV/16/02
* Sulfaméthoxazole	< 10	µg/kg	13/07/2018	ANSES/LMV/16/02
* Sulfaméthoxy-pyridazine	< 10	µg/kg	13/07/2018	ANSES/LMV/16/02
* Sulfamonométhoxine	< 10	µg/kg	13/07/2018	ANSES/LMV/16/02
* Sulfanilamide	< 10	µg/kg	13/07/2018	ANSES/LMV/16/02
* Sulfaquinoxaline	< 10	µg/kg	13/07/2018	ANSES/LMV/16/02
* Sulfathiazole	< 10	µg/kg	13/07/2018	ANSES/LMV/16/02
* Tétracycline	< 10	µg/kg	13/07/2018	ANSES/LMV/16/02
* Thiamphenicol	< 5	µg/kg	13/07/2018	ANSES/LMV/16/02
* Tiamuline	< 10	µg/kg	13/07/2018	ANSES/LMV/16/02
* Tildipirosine	< 40	µg/kg	13/07/2018	ANSES/LMV/16/02
* Tilmicosine	< 5	µg/kg	13/07/2018	ANSES/LMV/16/02
* Triméthoprim	< 5	µg/kg	13/07/2018	ANSES/LMV/16/02
* Tulathromycine	< 30	µg/kg	13/07/2018	ANSES/LMV/16/02
* Tylosine	< 10	µg/kg	13/07/2018	ANSES/LMV/16/02

Rapport définitif, annulant ou remplaçant tout éventuel rapport partiel antérieur

Date de validation : 17/07/2018

Responsable Labo Chimie en AA
 Lionel LOPES PEREIRA



ANALYSES Screening antibiotiques dans le muscle+aminosides

DAVAR DE LA NOUVELLE CALEDONIE LNC

Port Laguerre
 BP 42
 98890 PAITA-NOUVELLE CALEDONIE

Provenance	
Nom	: DAVAR DE LA NOUVELLE CALEDO.
Commune	: PAITA-NOUVELLE CALEDONIE

Rapport d'essai du dossier n° 180712203731 01/1

Type de produit : Muscle de porc	Préleveur :
Nom du produit : 201804194/2/1	N° de lot : NEANT
Référence de la commande : 201804194/2/1	Etat à la réception : Congelé
Date de prélèvement : 05/07/2018	Date de fabrication : NEANT
Date de réception : 12/07/2018	Conditionnement : Sachet
Remarques	

Paramètres	Résultats	Unités	analysé le	Méthodes
* Tylvalosine	< 5	µg/kg	13/07/2018	ANSES/LMV/16/02
* Valnemuline	< 5	µg/kg	13/07/2018	ANSES/LMV/16/02

LQ : limite de quantification LD : limite de détection Traces : >LD et <LQ ND : non détecté NM : non mesuré EC : en cours d'analyse

Commentaires : Non détection des composés recherchés dans le prélèvement

Les incertitudes de calcul sont disponibles au laboratoire à la demande du client

L'accréditation du COFRAC atteste de la compétence du laboratoire pour les seuls essais couverts par l'accréditation qui sont identifiés par le symbole *.

Rapport définitif, annulant ou remplaçant tout éventuel rapport partiel antérieur

Date de validation : 17/07/2018

Responsable Labo Chimie en AA
 Lionel LOPES PEREIRA



Direction des affaires vétérinaires, alimentaires et rurales

**Service des laboratoires officiels vétérinaires, agroalimentaires
et phytosanitaires de la Nouvelle-Calédonie**

RAPPORT D'ANALYSE n° RA201804194-001

Solde des résultats du dossier

SIVAP - SSA
BP 256
2 rue Félix Russeil
98845 NOUMEA CEDEX

Date d'émission: 08/06/2018

Nom et adresse du prescripteur :

Docteur vétérinaire Brigitte MARIE
SIVAP SSA
2 rue Félix Russeil
98845 NOUMEA CEDEX

Date de réception : 25/04/2018

Commémoratifs : PSPC 2018 / PORCIN

Identification des échantillons

Numéro échantillon	Identification	Espèce ou groupe	Matrice	Sexe	Age ou poids	Date prélèvement	Température réception	Congélation à réception
201804194/1/1	PC/18/B1/AN/1/10	Porc	Muscle	Femelle	196.5kg	16/04/18	-7°C	Non
201804194/2/1	PC/18/B1/AN/2/10	Porc	Muscle	Femelle	129kg	18/04/18	-7°C	Non
201804194/3/1	PC/18/B1/AN/3/10	Porc	Muscle	Femelle	/	20/04/18	-7°C	Non

Echantillon : 201804194/1/1

PC/18/B1/AN/1/10

Analyse	Résultat
Résidus antimicrobiens Kit R-Biopharm PREMI TEST Date d'analyse: 09/05/18	Absence

Echantillon : 201804194/2/1

PC/18/B1/AN/2/10

Analyse	Résultat
Résidus antimicrobiens Kit R-Biopharm PREMI TEST Date d'analyse: 09/05/18	Présence

Echantillon : 201804194/3/1

PC/18/B1/AN/3/10

Analyse	Résultat
Résidus antimicrobiens Kit R-Biopharm PREMI TEST Date d'analyse: 09/05/18	Absence

Le responsable technique
Aurélié TOULANGUI - Secteur Hygiène



Validation du rapport
Dr vét. Denise DESOUTTER, chef de service du LNC



Le rapport d'analyse ne concerne que les objets soumis à analyse.

La reproduction de ce rapport n'est autorisée que sous sa forme intégrale, sauf autorisation écrite du L.N.C.

L'échantillonnage étant réalisé par le client, les résultats s'appliquent à l'échantillon tel qu'il est réceptionné.

Le laboratoire n'est pas responsable de l'exactitude des informations fournies par le demandeur ou le prescripteur (Demandeur & Prescripteur / Commémoratifs / Espèce / Age / Poids / Sexe / Date de prélèvement / Identification & type de prélèvement / Date limite de conservation / Date de fabrication).

Seuls les essais identifiés par le symbole "C" sont effectués sous le couvert de l'accréditation.

Les déclarations de conformité ainsi que les avis et interprétations sont couverts par l'accréditation si tous les paramètres concernés par ceux-ci sont « COFRAC ».

Pour toute analyse accréditée, les justificatifs d'un rendu non COFRAC peuvent être communiqués à la demande du client.

Direction des affaires vétérinaires, alimentaires et rurales

Service des laboratoires officiels vétérinaires, agroalimentaires et phytosanitaires de la Nouvelle-Calédonie

RAPPORT D'ANALYSE n° RA201804194-002

Solde des résultats de la redemande du 14/08/2018

 SIVAP - SSA
 BP 256
 2 rue Félix Russeil
 98845 NOUMEA CEDEX
Date d'émission: 14/08/2018**Nom et adresse du prescripteur :**
 Docteur vétérinaire Brigitte MARIE
 SIVAP SSA
 2 rue Félix Russeil
 98845 NOUMEA CEDEX
Date de réception : 14/08/2018**Commémoratifs :** PSPC 2018 / PORCIN**Identification des échantillons**

Numéro échantillon	Identification	Espèce ou groupe	Matrice	Sexe	Age ou poids	Date prélèvement	Température réception	Congélation à réception
201804194/2/1	PC/18/B1/AN/2/10	Porc	Muscle	Femelle	129kg	18/04/18	-7°C	Non

Echantillon : 201804194/2/1

PC/18/B1/AN/2/10

Analyse	Résultat
Antimicrobiens multi-résidus (2018/ST046) Date d'analyse: 09/07/18	Aucune des molécules (selon la liste Inovalys-Méthodes Anses/LMV/16/02 du 13/11/2017) n'a été détectée.

Les analyses portant la mention 2018/ST046 ont été sous-traitées à: INOVALYS LE MANS

Le responsable technique

Jackie HORVATH - secteur chimie



Validation du rapport

Dr vét. Denise DESOUTTER, chef de service du LNC



Le rapport d'analyse ne concerne que les objets soumis à analyse.

La reproduction de ce rapport n'est autorisée que sous sa forme intégrale, sauf autorisation écrite du L.N.C.

L'échantillonnage étant réalisé par le client, les résultats s'appliquent à l'échantillon tel qu'il est réceptionné.

Le laboratoire n'est pas responsable de l'exactitude des informations fournies par le demandeur ou le prescripteur (Demandeur & Prescripteur / Commémoratifs / Espèce / Age / Poids / Sexe / Date de prélèvement / Identification & type de prélèvement / Date limite de conservation / Date de fabrication).

Seuls les essais identifiés par le symbole "C" sont effectués sous le couvert de l'accréditation.

Les déclarations de conformité ainsi que les avis et interprétations sont couverts par l'accréditation si tous les paramètres concernés par ceux-ci sont « COFRAC ».

Pour toute analyse accréditée, les justificatifs d'un rendu non COFRAC peuvent être communiqués à la demande du client.

Direction des affaires vétérinaires, alimentaires et rurales

**Service des laboratoires officiels vétérinaires, agroalimentaires
et phytosanitaires de la Nouvelle-Calédonie**

RAPPORT D'ANALYSE n° RA201804199-001

Solde des résultats du dossier

SIVAP - SSA
BP 256
2 rue Félix Russeil
98845 NOUMEA CEDEX

Date d'émission: 01/06/2018

Nom et adresse du prescripteur :

Docteur vétérinaire Brigitte MARIE
SIVAP SSA
2 rue Félix Russeil
98845 NOUMEA CEDEX

Date de réception : 26/04/2018

Commémoratifs : PSPC 2018 / Porcin.

Identification des échantillons

Numéro échantillon	Identification	Espèce ou groupe	Matrice	Sexe	Age ou poids	Date prélèvement	Température réception	Congélation à réception
201804199/1/1	PC/18/B3c/Cd/Pb/1/2	Porc	Foie	Mâle castré	102.5Kg	10/04/18	-7°	Non

Echantillon : 201804199/1/1

PC/18/B3c/Cd/Pb/1/2

LD: Limite de détection LQ: Limite de quantification Rd : Rendement

Pour les analyses réalisées au LNC, lorsque le rendement figure sur le rapport, celui-ci est pris en compte dans le calcul

- Lorsque l'incertitude de mesure n'est pas exprimée, celle-ci est disponible sur demande

- La capacité de détection (CCbeta) est disponible sur demande pour les analyses concernées.

Analyse	Résultat (en mg/kg)	LD (en mg/kg)	LQ (en mg/kg)
Cadmium Mét. Int. CS10M2 (rev10) selon ANSES CIME02 Date d'analyse: 29/05/18	0.025 +/- 0.007	0,003	0,005
Plomb Mét. int. CS10M2 (rev10) selon ANSES CIME02 Date d'analyse: 29/05/18	<= 0.02	0,01	0,02

Le responsable technique

Jackie HORVATH - secteur chimie



Validation du rapport

**Dr vét. Denise DESOUTTER, chef de
service du LNC**



Le rapport d'analyse ne concerne que les objets soumis à analyse.

La reproduction de ce rapport n'est autorisée que sous sa forme intégrale, sauf autorisation écrite du L.N.C.

L'échantillonnage étant réalisé par le client, les résultats s'appliquent à l'échantillon tel qu'il est réceptionné.

Le laboratoire n'est pas responsable de l'exactitude des informations fournies par le demandeur ou le prescripteur (Demandeur & Prescripteur / Commémoratifs / Espèce / Age / Poids / Sexe / Date de prélèvement / Identification & type de prélèvement / Date limite de conservation / Date de fabrication).

Seuls les essais identifiés par le symbole "C" sont effectués sous le couvert de l'accréditation.

Les déclarations de conformité ainsi que les avis et interprétations sont couverts par l'accréditation si tous les paramètres concernés par ceux-ci sont « COFRAC ».

Pour toute analyse accréditée, les justificatifs d'un rendu non COFRAC peuvent être communiqués à la demande du client.

Direction des affaires vétérinaires, alimentaires et rurales

**Service des laboratoires officiels vétérinaires, agroalimentaires
et phytosanitaires de la Nouvelle-Calédonie**

RAPPORT D'ANALYSE n° RA201804200-001

Résultats partiels du dossier
Solde des résultats de la redemande du 18/05/2018

SIVAP - SSA
BP 256
2 rue Félix Russeil
98845 NOUMEA CEDEX

Date d'émission: 22/05/2018

Nom et adresse du prescripteur :

Docteur vétérinaire Brigitte MARIE
SIVAP SSA
2 rue Félix Russeil
98845 NOUMEA CEDEX

Date de réception : 26/04/2018

Commémoratifs : PSPC 2018 - Porcin.

Identification des échantillons

Numéro échantillon	Identification	Espèce ou groupe	Matrice	Sexe	Age ou poids	Date prélèvement	Température réception	Congélation à réception
201804200/1/1	PC/18/B1/SU/1/5	Porc	Muscle	Femelle	93.5Kg	17/04/18	-7°C	Non
201804200/2/1	PC/18/B1/SU/2/5	Porc	Muscle	Femelle	99kg	17/04/18	-7°C	Non

Echantillon : 201804200/1/1

PC/18/B1/SU/1/5

LD: Limite de détection LQ: Limite de quantification Rd : Rendement

Pour les analyses réalisées au LNC, lorsque le rendement figure sur le rapport, celui-ci est pris en compte dans le calcul
- Lorsque l'incertitude de mesure n'est pas exprimée, celle-ci est disponible sur demande
- La capacité de détection (CCbeta) est disponible sur demande pour les analyses concernées.

Analyse	Résultat (en µg/kg)	LD (en µg/kg)	LQ (en µg/kg)
Sulfamides CCM - UCM/92/01 Date d'analyse: 15/05/18	Aucune des 4 molécules recherchées n'a été détectée		
Sulfadiazine UCM/92/01 Date d'analyse: 15/05/18	<= 25	25	-
Sulfadimérazine UCM/92/01 Date d'analyse: 15/05/18	<= 25	25	-
Sulfadiméthoxine UCM/92/01 Date d'analyse: 15/05/18	<= 25	25	-
Sulfanilamide UCM/92/01 Date d'analyse: 15/05/18	<= 25	25	-

Echantillon : 201804200/2/1

PC/18/B1/SU/2/5

LD: Limite de détection LQ: Limite de quantification Rd : Rendement

Pour les analyses réalisées au LNC, lorsque le rendement figure sur le rapport, celui-ci est pris en compte dans le calcul
- Lorsque l'incertitude de mesure n'est pas exprimée, celle-ci est disponible sur demande
- La capacité de détection (CCbeta) est disponible sur demande pour les analyses concernées.

Analyse	Résultat (en µg/kg)	LD (en µg/kg)	LQ (en µg/kg)
Sulfamides CCM - UCM/92/01 Date d'analyse: 15/05/18	Aucune des 4 molécules recherchées n'a été détectée		
Sulfadiazine UCM/92/01 Date d'analyse: 15/05/18	<= 25	25	-
Sulfadimérazine UCM/92/01 Date d'analyse: 15/05/18	<= 25	25	-
Sulfadiméthoxine UCM/92/01 Date d'analyse: 15/05/18	<= 25	25	-
Sulfanilamide UCM/92/01 Date d'analyse: 15/05/18	<= 25	25	-

Le responsable technique

Jackie H0RVATH - secteur chimie



Validation du rapport

**Dr vét. Denise DESOUTTER, chef de
service du LNC**



Le rapport d'analyse ne concerne que les objets soumis à analyse.

La reproduction de ce rapport n'est autorisée que sous sa forme intégrale, sauf autorisation écrite du L.N.C.

L'échantillonnage étant réalisé par le client, les résultats s'appliquent à l'échantillon tel qu'il est réceptionné.

Le laboratoire n'est pas responsable de l'exactitude des informations fournies par le demandeur ou le prescripteur (Demandeur & Prescripteur / Commémoratifs / Espèce / Age / Poids / Sexe / Date de prélèvement / Identification & type de prélèvement / Date limite de conservation / Date de fabrication).

Seuls les essais identifiés par le symbole "C" sont effectués sous le couvert de l'accréditation.

Les déclarations de conformité ainsi que les avis et interprétations sont couverts par l'accréditation si tous les paramètres concernés par ceux-ci sont « COFRAC ».

Pour toute analyse accréditée, les justificatifs d'un rendu non COFRAC peuvent être communiqués à la demande du client.

Direction des affaires vétérinaires, alimentaires et rurales

**Service des laboratoires officiels vétérinaires, agroalimentaires
et phytosanitaires de la Nouvelle-Calédonie**

RAPPORT D'ANALYSE n° RA201804200-002

Solde des résultats du dossier
Solde des résultats de la redemande du 18/05/2018

SIVAP - SSA
BP 256
2 rue Félix Russeil
98845 NOUMEA CEDEX

Date d'émission: 01/06/2018

Nom et adresse du prescripteur :

Docteur vétérinaire Brigitte MARIE
SIVAP SSA
2 rue Félix Russeil
98845 NOUMEA CEDEX

Date de réception : 26/04/2018

Commémoratifs : PSPC 2018 - Porcin.

Identification des échantillons

Numéro échantillon	Identification	Espèce ou groupe	Matrice	Sexe	Age ou poids	Date prélèvement	Température réception	Congélation à réception
201804200/3/1	PC/18/B2a/AV /1/2	Porc	Foie	Mâle castré	83.5Kg	10/04/18	-7°C	Non

Echantillon : 201804200/3/1

PC/18/B2a/AV /1/2

LD: Limite de détection LQ: Limite de quantification Rd : Rendement

Pour les analyses réalisées au LNC, lorsque le rendement figure sur le rapport, celui-ci est pris en compte dans le calcul

- Lorsque l'incertitude de mesure n'est pas exprimée, celle-ci est disponible sur demande

- La capacité de détection (CCbeta) est disponible sur demande pour les analyses concernées.

Analyse	Résultat (en µg/kg)	LQ (en µg/kg)
Avermectines HPLC - LMV/98/03 - V2 Date d'analyse: 22/05/18	Aucune des 6 molécules recherchées n'a été détectée	
Abamectine LMV/98/03 - V2 Date d'analyse: 22/05/18	<= 10	10
Doramectine LMV/98/03 - V2 Date d'analyse: 22/05/18	<= 10	10
Emamectine LMV/98/03 - V2 Date d'analyse: 22/05/18	<= 10	10
Eprinomectine LMV/98/03 - V2 Date d'analyse: 22/05/18	<= 10	10
Ivermectine LMV/98/03 - V2 Date d'analyse: 22/05/18	<= 10	10
Moxidectine LMV/98/03 - V2 Date d'analyse: 22/05/18	<= 10	10

Le responsable technique

Jackie HORVATH - secteur chimie



Validation du rapport

**Dr vét. Denise DESOUTTER, chef de
service du LNC**



Le rapport d'analyse ne concerne que les objets soumis à analyse.

La reproduction de ce rapport n'est autorisée que sous sa forme intégrale, sauf autorisation écrite du L.N.C.

L'échantillonnage étant réalisé par le client, les résultats s'appliquent à l'échantillon tel qu'il est réceptionné.

Le laboratoire n'est pas responsable de l'exactitude des informations fournies par le demandeur ou le prescripteur (Demandeur & Prescripteur / Commémoratifs / Espèce / Age / Poids / Sexe / Date de prélèvement / Identification & type de prélèvement / Date limite de conservation / Date de fabrication).

Seuls les essais identifiés par le symbole "C" sont effectués sous le couvert de l'accréditation.

Les déclarations de conformité ainsi que les avis et interprétations sont couverts par l'accréditation si tous les paramètres concernés par ceux-ci sont « COFRAC ».

Pour toute analyse accréditée, les justificatifs d'un rendu non COFRAC peuvent être communiqués à la demande du client.

Direction des affaires vétérinaires, alimentaires et rurales

**Service des laboratoires officiels vétérinaires, agroalimentaires
et phytosanitaires de la Nouvelle-Calédonie**

RAPPORT D'ANALYSE n° RA201805081-001

Solde des résultats du dossier

SIVAP - SSA
BP 256
2 rue Félix Russeil
98845 NOUMEA CEDEX

Date d'émission: 05/07/2018

Nom et adresse du prescripteur :

Docteur vétérinaire Brigitte MARIE
SIVAP SSA
2 rue Félix Russeil
98845 NOUMEA CEDEX

Date de réception : 15/05/2018

Commémoratifs : PSPC 2018 - Porc.

Identification des échantillons

Numéro échantillon	Identification	Espèce ou groupe	Matrice	Sexe	Age ou poids	Date prélèvement	Température réception	Congélation à réception
201805081/1/1	PC/18/B2e/1/2	Porc	Rein	Femelle	79 kg	26/04/18	-9°	Non
201805081/2/1	PC/18/B2a/BE/2/3	Porc	Foie	Mâle castré	90.5 kg	24/04/18	-9°	Non

Echantillon : 201805081/1/1

PC/18/B2e/1/2

Analyse	Résultat (en µg/l)
Anti inflammatoire non stéroïdien (2018/ST041) selon VM XNSD04 Date d'analyse: 19/06/18	Aucune des molécules recherchées (selon la liste VM - XNSD03) n'a été détectée.

Echantillon : 201805081/2/1

PC/18/B2a/BE/2/3

Analyse	Résultat (en mg/kg)
Anthelminthiques (2018/ST041) selon VM-EAMC01 Date d'analyse: 19/06/18	Aucune des molécules recherchées (selon la liste VM-EAMC01) n'a été détectée.

Les analyses portant la mention 2018/ST041 ont été sous-traitées à: ASURE QUALITY

Le responsable technique

Jackie HORVATH - secteur chimie

Validation du rapport

Dr vét. Denise DESOUTTER, chef de service du LNC

Le rapport d'analyse ne concerne que les objets soumis à analyse.

La reproduction de ce rapport n'est autorisée que sous sa forme intégrale, sauf autorisation écrite du L.N.C.

L'échantillonnage étant réalisé par le client, les résultats s'appliquent à l'échantillon tel qu'il est réceptionné.

Le laboratoire n'est pas responsable de l'exactitude des informations fournies par le demandeur ou le prescripteur (Demandeur & Prescripteur / Commémoratifs / Espèce / Age / Poids / Sexe / Date de prélèvement / Identification & type de prélèvement / Date limite de conservation / Date de fabrication).

Seuls les essais identifiés par le symbole "C" sont effectués sous le couvert de l'accréditation.

Les déclarations de conformité ainsi que les avis et interprétations sont couverts par l'accréditation si tous les paramètres concernés par ceux-ci sont « COFRAC ».

Pour toute analyse accréditée, les justificatifs d'un rendu non COFRAC peuvent être communiqués à la demande du client.

Direction des affaires vétérinaires, alimentaires et rurales

**Service des laboratoires officiels vétérinaires, agroalimentaires
et phytosanitaires de la Nouvelle-Calédonie**

RAPPORT D'ANALYSE n° RA201806068-001

Solde des résultats du dossier

SIVAP - SSA
BP 256
2 rue Félix Russeil
98845 NOUMEA CEDEX

Date d'émission: 11/07/2018**Nom et adresse du prescripteur :**

Docteur vétérinaire Brigitte MARIE
SIVAP SSA
2 rue Félix Russeil
98845 NOUMEA CEDEX

Date de réception : 11/06/2018**Commémoratifs :** PSPC 2018 - Porcin**Identification des échantillons**

Numéro échantillon	Identification	Espèce ou groupe	Matrice	Sexe	Age ou poids	Date prélèvement	Température réception	Congélation à réception
201806068/1/1	PC/18/B3a/B3b/B2c/ 1/2	Porc	Graisse animale	Mâle castré	88.6 kg	06/06/18	-9°	Non

Echantillon : 201806068/1/1

PC/18/B3a/B3b/B2c/1/2

Analyse	Résultat (en mg/kg)
Pesticides multi résidus (2018/ST041) GC - MS/MS et GC - ECD et LC - MS/MS selon MRTF01 Date d'analyse: 19/06/18	Les molécules ci-dessous mentionnées ont été détectées ou n'ont pas été recherchées. Aucune des autres molécules recherchées (selon la liste PS - MRFT01) n'a été détectée
Captan Date d'analyse: 19/06/18	Non recherché
Fensulfothion Date d'analyse: 19/06/18	Non recherché

Les analyses portant la mention 2018/ST041 ont été sous-traitées à: ASURE QUALITY

Le responsable technique

Jackie HORVATH - secteur chimie

Validation du rapport

Dr vét. Denise DESOUTTER, chef de service du LNC

Le rapport d'analyse ne concerne que les objets soumis à analyse.

La reproduction de ce rapport n'est autorisée que sous sa forme intégrale, sauf autorisation écrite du L.N.C.

L'échantillonnage étant réalisé par le client, les résultats s'appliquent à l'échantillon tel qu'il est réceptionné.

Le laboratoire n'est pas responsable de l'exactitude des informations fournies par le demandeur ou le prescripteur (Demandeur & Prescripteur / Commémoratifs / Espèce / Age / Poids / Sexe / Date de prélèvement / Identification & type de prélèvement / Date limite de conservation / Date de fabrication).

Seuls les essais identifiés par le symbole "C" sont effectués sous le couvert de l'accréditation.

Les déclarations de conformité ainsi que les avis et interprétations sont couverts par l'accréditation si tous les paramètres concernés par ceux-ci sont « COFRAC ».

Pour toute analyse accréditée, les justificatifs d'un rendu non COFRAC peuvent être communiqués à la demande du client.

Direction des affaires vétérinaires, alimentaires et rurales

**Service des laboratoires officiels vétérinaires, agroalimentaires
et phytosanitaires de la Nouvelle-Calédonie**

RAPPORT D'ANALYSE n° RA201806070-001

Solde des résultats du dossier

SIVAP - SSA
BP 256
2 rue Félix Russeil
98845 NOUMEA CEDEX

Date d'émission: 21/06/2018

Nom et adresse du prescripteur :

Docteur vétérinaire Brigitte MARIE
SIVAP SSA
2 rue Félix Russeil
98845 NOUMEA CEDEX

Date de réception : 11/06/2018

Commémoratifs : PSPC 2018 - Porcin.

Identification des échantillons

Numéro échantillon	Identification	Espèce ou groupe	Matrice	Sexe	Age ou poids	Date prélèvement	Température réception	Congélation à réception
201806070/1/1	PC/18/B1/SU/3/5	Porc	Muscle	Femelle	87.5 kg	18/05/18	-10°C	Non
201806070/2/1	PC/18/B1/SU/4/5	Porc	Muscle	Mâle castré	79 kg	18/05/18	-10°C	Non

Echantillon : 201806070/1/1

PC/18/B1/SU/3/5

LD: Limite de détection LQ: Limite de quantification Rd : Rendement

Pour les analyses réalisées au LNC, lorsque le rendement figure sur le rapport, celui-ci est pris en compte dans le calcul
 - Lorsque l'incertitude de mesure n'est pas exprimée, celle-ci est disponible sur demande
 - La capacité de détection (CCbeta) est disponible sur demande pour les analyses concernées.

Analyse	Résultat (en µg/kg)	LD (en µg/kg)	LQ (en µg/kg)
Sulfamides CCM - UCM/92/01 Date d'analyse: 15/06/18	Aucune des 4 molécules recherchées n'a été détectée		
Sulfadiazine UCM/92/01 Date d'analyse: 15/06/18	<= 25	25	-
Sulfadimérazine UCM/92/01 Date d'analyse: 15/06/18	<= 25	25	-
Sulfadiméthoxine UCM/92/01 Date d'analyse: 15/06/18	<= 25	25	-
Sulfanilamide UCM/92/01 Date d'analyse: 15/06/18	<= 25	25	-

Echantillon : 201806070/2/1

PC/18/B1/SU/4/5

LD: Limite de détection LQ: Limite de quantification Rd : Rendement

Pour les analyses réalisées au LNC, lorsque le rendement figure sur le rapport, celui-ci est pris en compte dans le calcul
 - Lorsque l'incertitude de mesure n'est pas exprimée, celle-ci est disponible sur demande
 - La capacité de détection (CCbeta) est disponible sur demande pour les analyses concernées.

Analyse	Résultat (en µg/kg)	LD (en µg/kg)	LQ (en µg/kg)
Sulfamides CCM - UCM/92/01 Date d'analyse: 15/06/18	Aucune des 4 molécules recherchées n'a été détectée		
Sulfadiazine UCM/92/01 Date d'analyse: 15/06/18	<= 25	25	-
Sulfadimérazine UCM/92/01 Date d'analyse: 15/06/18	<= 25	25	-
Sulfadiméthoxine UCM/92/01 Date d'analyse: 15/06/18	<= 25	25	-
Sulfanilamide UCM/92/01 Date d'analyse: 15/06/18	<= 25	25	-

Le responsable technique

Jackie H0RVATH - secteur chimie


Validation du rapport

**Dr vét. Denise DESOUTTER, chef de
service du LNC**


Le rapport d'analyse ne concerne que les objets soumis à analyse.

La reproduction de ce rapport n'est autorisée que sous sa forme intégrale, sauf autorisation écrite du L.N.C.

L'échantillonnage étant réalisé par le client, les résultats s'appliquent à l'échantillon tel qu'il est réceptionné.

Le laboratoire n'est pas responsable de l'exactitude des informations fournies par le demandeur ou le prescripteur (Demandeur & Prescripteur / Commémoratifs / Espèce / Age / Poids / Sexe / Date de prélèvement / Identification & type de prélèvement / Date limite de conservation / Date de fabrication).

Seuls les essais identifiés par le symbole "C" sont effectués sous le couvert de l'accréditation.

Les déclarations de conformité ainsi que les avis et interprétations sont couverts par l'accréditation si tous les paramètres concernés par ceux-ci sont « COFRAC ».

Pour toute analyse accréditée, les justificatifs d'un rendu non COFRAC peuvent être communiqués à la demande du client.

Direction des affaires vétérinaires, alimentaires et rurales

**Service des laboratoires officiels vétérinaires, agroalimentaires
et phytosanitaires de la Nouvelle-Calédonie**

RAPPORT D'ANALYSE n° RA201806071-001

Solde des résultats du dossier

SIVAP - SSA
BP 256
2 rue Félix Russeil
98845 NOUMEA CEDEX

Date d'émission: 26/06/2018

Nom et adresse du prescripteur :

Docteur vétérinaire Brigitte MARIE
SIVAP SSA
2 rue Félix Russeil
98845 NOUMEA CEDEX

Date de réception : 11/06/2018

Commémoratifs : PSPC 2018 - Porcin.

Identification des échantillons

Numéro échantillon	Identification	Espèce ou groupe	Matrice	Sexe	Age ou poids	Date prélèvement	Température réception	Congélation à réception
201806071/1/1	PC/18/B2a/AV /2/2	Porc	Foie	Femelle	83 kg	17/05/18	-10°C	Non

Echantillon : 201806071/1/1

PC/18/B2a/AV /2/2

LD: Limite de détection LQ: Limite de quantification Rd : Rendement

Pour les analyses réalisées au LNC, lorsque le rendement figure sur le rapport, celui-ci est pris en compte dans le calcul

- Lorsque l'incertitude de mesure n'est pas exprimée, celle-ci est disponible sur demande

- La capacité de détection (CCbeta) est disponible sur demande pour les analyses concernées.

Analyse	Résultat (en µg/kg)	LQ (en µg/kg)
Avermectines HPLC - LMV/98/03 - V2 Date d'analyse: 20/06/18	Aucune des 6 molécules recherchées n'a été détectée	
Abamectine LMV/98/03 - V2 Date d'analyse: 20/06/18	<= 10	10
Doramectine LMV/98/03 - V2 Date d'analyse: 20/06/18	<= 10	10
Emamectine LMV/98/03 - V2 Date d'analyse: 20/06/18	<= 10	10
Eprinomectine LMV/98/03 - V2 Date d'analyse: 20/06/18	<= 10	10
Ivermectine LMV/98/03 - V2 Date d'analyse: 20/06/18	<= 10	10
Moxidectine LMV/98/03 - V2 Date d'analyse: 20/06/18	<= 10	10

Le responsable technique

Jackie HORVATH - secteur chimie



Validation du rapport

**Dr vét. Denise DESOUTTER, chef de
service du LNC**



Le rapport d'analyse ne concerne que les objets soumis à analyse.

La reproduction de ce rapport n'est autorisée que sous sa forme intégrale, sauf autorisation écrite du L.N.C.

L'échantillonnage étant réalisé par le client, les résultats s'appliquent à l'échantillon tel qu'il est réceptionné.

Le laboratoire n'est pas responsable de l'exactitude des informations fournies par le demandeur ou le prescripteur (Demandeur & Prescripteur / Commémoratifs / Espèce / Age / Poids / Sexe / Date de prélèvement / Identification & type de prélèvement / Date limite de conservation / Date de fabrication).

Seuls les essais identifiés par le symbole "C" sont effectués sous le couvert de l'accréditation.

Les déclarations de conformité ainsi que les avis et interprétations sont couverts par l'accréditation si tous les paramètres concernés par ceux-ci sont « COFRAC ».

Pour toute analyse accréditée, les justificatifs d'un rendu non COFRAC peuvent être communiqués à la demande du client.

Direction des affaires vétérinaires, alimentaires et rurales

**Service des laboratoires officiels vétérinaires, agroalimentaires
et phytosanitaires de la Nouvelle-Calédonie**

RAPPORT D'ANALYSE n° RA201806077-001

Solde des résultats du dossier

SIVAP - SSA
BP 256
2 rue Félix Russeil
98845 NOUMEA CEDEX

Date d'émission: 21/06/2018

Nom et adresse du prescripteur :

Docteur vétérinaire Brigitte MARIE
SIVAP SSA
2 rue Félix Russeil
98845 NOUMEA CEDEX

Date de réception : 11/06/2018

Commémoratifs : PSPC 2018 - Porcin.

Identification des échantillons

Numéro échantillon	Identification	Espèce ou groupe	Matrice	Sexe	Age ou poids	Date prélèvement	Température réception	Congélation à réception
201806077/1/1	PC/18/B3c/Pb/Cd/2/2	Porc	Foie	Mâle castré	86,2 kg	06/06/18		Non

Echantillon : 201806077/1/1

PC/18/B3c/Pb/Cd/2/2

LD: Limite de détection LQ: Limite de quantification Rd : Rendement

Pour les analyses réalisées au LNC, lorsque le rendement figure sur le rapport, celui-ci est pris en compte dans le calcul

- Lorsque l'incertitude de mesure n'est pas exprimée, celle-ci est disponible sur demande

- La capacité de détection (CCbeta) est disponible sur demande pour les analyses concernées.

Analyse	Résultat (en mg/kg)	LD (en mg/kg)	LQ (en mg/kg)
Cadmium Mét. Int. CS10M2 (rev10) selon ANSES CIME02 Date d'analyse: 15/06/18	0.02 +/- 0.007	0,003	0,005
Plomb Mét. int. CS10M2 (rev10) selon ANSES CIME02 Date d'analyse: 15/06/18	<= 0.02	0,01	0,02

Le responsable technique

Jackie HORVATH - secteur chimie



Validation du rapport

**Dr vét. Denise DESOUTTER, chef de
service du LNC**



Le rapport d'analyse ne concerne que les objets soumis à analyse.

La reproduction de ce rapport n'est autorisée que sous sa forme intégrale, sauf autorisation écrite du L.N.C.

L'échantillonnage étant réalisé par le client, les résultats s'appliquent à l'échantillon tel qu'il est réceptionné.

Le laboratoire n'est pas responsable de l'exactitude des informations fournies par le demandeur ou le prescripteur (Demandeur & Prescripteur / Commémoratifs / Espèce / Age / Poids / Sexe / Date de prélèvement / Identification & type de prélèvement / Date limite de conservation / Date de fabrication).

Seuls les essais identifiés par le symbole "C" sont effectués sous le couvert de l'accréditation.

Les déclarations de conformité ainsi que les avis et interprétations sont couverts par l'accréditation si tous les paramètres concernés par ceux-ci sont « COFRAC ».

Pour toute analyse accréditée, les justificatifs d'un rendu non COFRAC peuvent être communiqués à la demande du client.

Direction des affaires vétérinaires, alimentaires et rurales

**Service des laboratoires officiels vétérinaires, agroalimentaires
et phytosanitaires de la Nouvelle-Calédonie**

RAPPORT D'ANALYSE n° RA201806080-001

Solde des résultats du dossier

SIVAP - SSA
BP 256
2 rue Félix Russeil
98845 NOUMEA CEDEX

Date d'émission: 21/06/2018

Nom et adresse du prescripteur :

Docteur vétérinaire Brigitte MARIE
SIVAP SSA
2 rue Félix Russeil
98845 NOUMEA CEDEX

Date de réception : 12/06/2018

Commémoratifs : PSPC 2018 - Porcin.

Identification des échantillons

Numéro échantillon	Identification	Espèce ou groupe	Matrice	Sexe	Age ou poids	Date prélèvement	Température réception	Congélation à réception
201806080/1/1	PC/18/B1/SU/5/5	Porc	Muscle		95 kg	04/06/18	-9°	Non

Echantillon : 201806080/1/1

PC/18/B1/SU/5/5

LD: Limite de détection LQ: Limite de quantification Rd : Rendement

Pour les analyses réalisées au LNC, lorsque le rendement figure sur le rapport, celui-ci est pris en compte dans le calcul

- Lorsque l'incertitude de mesure n'est pas exprimée, celle-ci est disponible sur demande

- La capacité de détection (CCbeta) est disponible sur demande pour les analyses concernées.

Analyse	Résultat (en µg/kg)	LD (en µg/kg)	LQ (en µg/kg)
Sulfamides CCM - UCM/92/01 Date d'analyse: 15/06/18	Aucune des 4 molécules recherchées n'a été détectée		
Sulfadiazine UCM/92/01 Date d'analyse: 15/06/18	<= 25	25	-
Sulfadimérazine UCM/92/01 Date d'analyse: 15/06/18	<= 25	25	-
Sulfadiméthoxine UCM/92/01 Date d'analyse: 15/06/18	<= 25	25	-
Sulfanilamide UCM/92/01 Date d'analyse: 15/06/18	<= 25	25	-

Le responsable technique

Jackie HORVATH - secteur chimie



Validation du rapport

**Dr vét. Denise DESOUTTER, chef de
service du LNC**



Le rapport d'analyse ne concerne que les objets soumis à analyse.

La reproduction de ce rapport n'est autorisée que sous sa forme intégrale, sauf autorisation écrite du L.N.C.

L'échantillonnage étant réalisé par le client, les résultats s'appliquent à l'échantillon tel qu'il est réceptionné.

Le laboratoire n'est pas responsable de l'exactitude des informations fournies par le demandeur ou le prescripteur (Demandeur & Prescripteur / Commémoratifs / Espèce / Age / Poids / Sexe / Date de prélèvement / Identification & type de prélèvement / Date limite de conservation / Date de fabrication).

Seuls les essais identifiés par le symbole "C" sont effectués sous le couvert de l'accréditation.

Les déclarations de conformité ainsi que les avis et interprétations sont couverts par l'accréditation si tous les paramètres concernés par ceux-ci sont « COFRAC ».

Pour toute analyse accréditée, les justificatifs d'un rendu non COFRAC peuvent être communiqués à la demande du client.

Direction des affaires vétérinaires, alimentaires et rurales

**Service des laboratoires officiels vétérinaires, agroalimentaires
et phytosanitaires de la Nouvelle-Calédonie**

RAPPORT D'ANALYSE n° RA201806083-001

Solde des résultats du dossier

SIVAP - SSA
BP 256
2 rue Félix Russeil
98845 NOUMEA CEDEX

Date d'émission: 05/07/2018

Nom et adresse du prescripteur :

Docteur vétérinaire Brigitte MARIE
SIVAP SSA
2 rue Félix Russeil
98845 NOUMEA CEDEX

Date de réception : 12/06/2018

Commémoratifs : PSPC 2018 - Porcin.

Identification des échantillons

Numéro échantillon	Identification	Espèce ou groupe	Matrice	Sexe	Age ou poids	Date prélèvement	Température réception	Congélation à réception
201806083/1/1	PC/18/B2a/BE/1/3	Porc	Foie	Femelle	81.8 kg	06/06/18	-9°C	Non
201806083/2/1	PC/18/B2a/BE/3/3	Porc	Foie	Femelle	93.5 kg	05/06/18	-9°C	Non

Echantillon : 201806083/1/1

PC/18/B2a/BE/1/3

Analyse	Résultat (en mg/kg)
Anthelminthiques (2018/ST041) selon VM-EAMC01 Date d'analyse: 19/06/18	Aucune des molécules recherchées (selon la liste VM-EAMC01) n'a été détectée.

Echantillon : 201806083/2/1

PC/18/B2a/BE/3/3

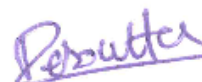
Analyse	Résultat (en mg/kg)
Anthelminthiques (2018/ST041) selon VM-EAMC01 Date d'analyse: 19/06/18	Aucune des molécules recherchées (selon la liste VM-EAMC01) n'a été détectée.

Les analyses portant la mention 2018/ST041 ont été sous-traitées à: ASURE QUALITY

Le responsable technique

Jackie HORVATH - secteur chimie

Validation du rapport

**Dr vét. Denise DESOUTTER, chef de
service du LNC**

Le rapport d'analyse ne concerne que les objets soumis à analyse.

La reproduction de ce rapport n'est autorisée que sous sa forme intégrale, sauf autorisation écrite du L.N.C.

L'échantillonnage étant réalisé par le client, les résultats s'appliquent à l'échantillon tel qu'il est réceptionné.

Le laboratoire n'est pas responsable de l'exactitude des informations fournies par le demandeur ou le prescripteur (Demandeur & Prescripteur / Commémoratifs / Espèce / Age / Poids / Sexe / Date de prélèvement / Identification & type de prélèvement / Date limite de conservation / Date de fabrication).

Seuls les essais identifiés par le symbole "C" sont effectués sous le couvert de l'accréditation.

Les déclarations de conformité ainsi que les avis et interprétations sont couverts par l'accréditation si tous les paramètres concernés par ceux-ci sont « COFRAC ».

Pour toute analyse accréditée, les justificatifs d'un rendu non COFRAC peuvent être communiqués à la demande du client.

Direction des affaires vétérinaires, alimentaires et rurales

**Service des laboratoires officiels vétérinaires, agroalimentaires
et phytosanitaires de la Nouvelle-Calédonie**

RAPPORT D'ANALYSE n° RA201806153-001

Solde des résultats du dossier

SIVAP - SSA
BP 256
2 rue Félix Russeil
98845 NOUMEA CEDEX

Date d'émission: 05/07/2018

Nom et adresse du prescripteur :

Docteur vétérinaire Brigitte MARIE
SIVAP SSA
2 rue Félix Russeil
98845 NOUMEA CEDEX

Date de réception : 19/06/2018

Commémoratifs : PSPC 2018. Plan porcin.

Identification des échantillons

Numéro échantillon	Identification	Espèce ou groupe	Matrice	Sexe	Age ou poids	Date prélèvement	Température réception	Congélation à réception
201806153/1/1	PC/18/B1/AN/4/10	Porc	Muscle	Femelle	232 kg	07/06/18	-8°C	Non
201806153/2/1	PC/18/B1/AN/5/10	Porc	Muscle	Femelle	221.5kg	11/06/18	-8°C	Non

Echantillon : 201806153/1/1

PC/18/B1/AN/4/10

Analyse	Résultat
Résidus antimicrobiens Kit R-Biopharm PREMI TEST Date d'analyse: 05/07/18	Absence

Echantillon : 201806153/2/1

PC/18/B1/AN/5/10

Analyse	Résultat
Résidus antimicrobiens Kit R-Biopharm PREMI TEST Date d'analyse: 05/07/18	Absence

Le responsable technique
Auréli TOULANGUI - Secteur Hygiène



Validation du rapport
Dr vét. Denise DESOUTTER, chef de service du LNC



Le rapport d'analyse ne concerne que les objets soumis à analyse.

La reproduction de ce rapport n'est autorisée que sous sa forme intégrale, sauf autorisation écrite du L.N.C.

L'échantillonnage étant réalisé par le client, les résultats s'appliquent à l'échantillon tel qu'il est réceptionné.

Le laboratoire n'est pas responsable de l'exactitude des informations fournies par le demandeur ou le prescripteur (Demandeur & Prescripteur / Commémoratifs / Espèce / Age / Poids / Sexe / Date de prélèvement / Identification & type de prélèvement / Date limite de conservation / Date de fabrication).

Seuls les essais identifiés par le symbole "C" sont effectués sous le couvert de l'accréditation.

Les déclarations de conformité ainsi que les avis et interprétations sont couverts par l'accréditation si tous les paramètres concernés par ceux-ci sont « COFRAC ».

Pour toute analyse accréditée, les justificatifs d'un rendu non COFRAC peuvent être communiqués à la demande du client.

Direction des affaires vétérinaires, alimentaires et rurales

**Service des laboratoires officiels vétérinaires, agroalimentaires
et phytosanitaires de la Nouvelle-Calédonie**

RAPPORT D'ANALYSE n° RA201806158-001

Solde des résultats de la redemande du 27/08/2018
Solde des résultats du dossier

SIVAP - SSA
BP 256
2 rue Félix Russeil
98845 NOUMEA CEDEX

Date d'émission: 28/08/2018

Nom et adresse du prescripteur :

Docteur vétérinaire Brigitte MARIE
SIVAP SSA
2 rue Félix Russeil
98845 NOUMEA CEDEX

Date de réception : 19/06/2018

Commémoratifs : PSPC 2018. Plan porcin.

Identification des échantillons

Numéro échantillon	Identification	Espèce ou groupe	Matrice	Sexe	Age ou poids	Date prélèvement	Température réception	Congélation à réception
201806158/1/1	PC/18/B3a/B3b/B2c/2/2	Porc	Graisse péri-rénale	Mâle castré	91.5	12/06/18	-8°C	Non

Echantillon : 201806158/1/1

PC/18/B3a/B3b/B2c/2/2

Analyse	Résultat (en mg/kg)
Pesticides multi résidus (2018/ST053) GC - MS/MS et GC - ECD et LC - MS/MS selon MRFT01 Date d'analyse: 06/08/18	Les molécules ci-dessous mentionnées ont été détectées ou n'ont pas été recherchées. Aucune des autres molécules recherchées (selon la liste PS - MRFT01) n'a été détectée
Captan Date d'analyse: 06/08/18	Non recherché
Carbaryl Date d'analyse: 06/08/18	Non recherché
EPN Date d'analyse: 06/08/18	Non recherché
THPI Date d'analyse: 06/08/18	Non recherché

Les analyses portant la mention 2018/ST053 ont été sous-traitées à: ASURE QUALITY

Le responsable technique

Jackie HORVATH - secteur chimie

Validation du rapport

Dr vét. Denise DESOUTTER, chef de service du LNC

Le rapport d'analyse ne concerne que les objets soumis à analyse.

La reproduction de ce rapport n'est autorisée que sous sa forme intégrale, sauf autorisation écrite du L.N.C.

L'échantillonnage étant réalisé par le client, les résultats s'appliquent à l'échantillon tel qu'il est réceptionné.

Le laboratoire n'est pas responsable de l'exactitude des informations fournies par le demandeur ou le prescripteur (Demandeur & Prescripteur / Commémoratifs / Espèce / Age / Poids / Sexe / Date de prélèvement / Identification & type de prélèvement / Date limite de conservation / Date de fabrication).

Seuls les essais identifiés par le symbole "C" sont effectués sous le couvert de l'accréditation.

Les déclarations de conformité ainsi que les avis et interprétations sont couverts par l'accréditation si tous les paramètres concernés par ceux-ci sont « COFRAC ».

Pour toute analyse accréditée, les justificatifs d'un rendu non COFRAC peuvent être communiqués à la demande du client.

Direction des affaires vétérinaires, alimentaires et rurales

**Service des laboratoires officiels vétérinaires, agroalimentaires
et phytosanitaires de la Nouvelle-Calédonie**

RAPPORT D'ANALYSE n° RA201806190-001

Solde des résultats du dossier

SIVAP - SSA
BP 256
2 rue Félix Russeil
98845 NOUMEA CEDEX

Date d'émission: 05/07/2018

Nom et adresse du prescripteur :

Docteur vétérinaire Brigitte MARIE
SIVAP SSA
2 rue Félix Russeil
98845 NOUMEA CEDEX

Date de réception : 25/06/2018

Commémoratifs : PSPC 2018 - Porcin.

Identification des échantillons

Numéro échantillon	Identification	Espèce ou groupe	Matrice	Sexe	Age ou poids	Date prélèvement	Température réception	Congélation à réception
201806190/1/1	PC/18/B1/AN/6/10	Porc	Muscle	Femelle	220.5kg	18/06/18	-9°C	Non
201806190/2/1	PC/18/B1/AN/7/10	Porc	Muscle	Femelle	208kg	20/06/18	-9°C	Non

Echantillon : 201806190/1/1

PC/18/B1/AN/6/10

Analyse	Résultat
Résidus antimicrobiens Kit R-Biopharm PREMI TEST Date d'analyse: 05/07/18	Absence

Echantillon : 201806190/2/1

PC/18/B1/AN/7/10

Analyse	Résultat
Résidus antimicrobiens Kit R-Biopharm PREMI TEST Date d'analyse: 05/07/18	Absence

Le responsable technique
Aurélien TOULANGUI - Secteur Hygiène



Validation du rapport
Dr vét. Denise DESOUTTER, chef de service du LNC



Le rapport d'analyse ne concerne que les objets soumis à analyse.

La reproduction de ce rapport n'est autorisée que sous sa forme intégrale, sauf autorisation écrite du L.N.C.

L'échantillonnage étant réalisé par le client, les résultats s'appliquent à l'échantillon tel qu'il est réceptionné.

Le laboratoire n'est pas responsable de l'exactitude des informations fournies par le demandeur ou le prescripteur (Demandeur & Prescripteur / Commémoratifs / Espèce / Age / Poids / Sexe / Date de prélèvement / Identification & type de prélèvement / Date limite de conservation / Date de fabrication).

Seuls les essais identifiés par le symbole "C" sont effectués sous le couvert de l'accréditation.

Les déclarations de conformité ainsi que les avis et interprétations sont couverts par l'accréditation si tous les paramètres concernés par ceux-ci sont « COFRAC ».

Pour toute analyse accréditée, les justificatifs d'un rendu non COFRAC peuvent être communiqués à la demande du client.

Direction des affaires vétérinaires, alimentaires et rurales

**Service des laboratoires officiels vétérinaires, agroalimentaires
et phytosanitaires de la Nouvelle-Calédonie**

RAPPORT D'ANALYSE n° RA201807055-001

Solde des résultats du dossier

SIVAP - SSA
BP 256
2 rue Félix Russeil
98845 NOUMEA CEDEX

Date d'émission: 31/07/2018**Nom et adresse du prescripteur :**

Docteur vétérinaire Brigitte MARIE
SIVAP SSA
2 rue Félix Russeil
98845 NOUMEA CEDEX

Date de réception : 09/07/2018**Commémoratifs :** PSPC 2018 - Porcin.**Identification des échantillons**

Numéro échantillon	Identification	Espèce ou groupe	Matrice	Sexe	Age ou poids	Date prélèvement	Température réception	Congélation à réception
201807055/1/1	PC/18/B1/AN/8/10	Porc	Muscle	Femelle	111kg	29/06/18	-7°C	Non
201807055/2/1	PC/18/B1/AN/9/10	Porc	Muscle	Femelle	219,5kg	29/06/18	-7°C	Non
201807055/3/1	PC/18/B1/AN/10/10	Porc	Muscle	Femelle	247,5kg	05/07/18	-7°C	Non

Echantillon : 201807055/1/1

PC/18/B1/AN/8/10

Analyse	Résultat
Résidus antimicrobiens Kit R-Biopharm PREMI TEST Date d'analyse: 31/07/18	Absence

Echantillon : 201807055/2/1

PC/18/B1/AN/9/10

Analyse	Résultat
Résidus antimicrobiens Kit R-Biopharm PREMI TEST Date d'analyse: 31/07/18	Absence

Echantillon : 201807055/3/1


PC/18/B1/AN/10/10

Analyse	Résultat
Résidus antimicrobiens Kit R-Biopharm PREMI TEST Date d'analyse: 31/07/18	Absence

Le responsable technique
Aurélié TOULANGUI - Secteur Hygiène



Validation du rapport
**Dr vét. Denise DESOUTTER, chef de
service du LNC**



Le rapport d'analyse ne concerne que les objets soumis à analyse.

La reproduction de ce rapport n'est autorisée que sous sa forme intégrale, sauf autorisation écrite du L.N.C.

L'échantillonnage étant réalisé par le client, les résultats s'appliquent à l'échantillon tel qu'il est réceptionné.

Le laboratoire n'est pas responsable de l'exactitude des informations fournies par le demandeur ou le prescripteur (Demandeur & Prescripteur / Commémoratifs / Espèce / Age / Poids / Sexe / Date de prélèvement / Identification & type de prélèvement / Date limite de conservation / Date de fabrication).

Seuls les essais identifiés par le symbole "C" sont effectués sous le couvert de l'accréditation.

Les déclarations de conformité ainsi que les avis et interprétations sont couverts par l'accréditation si tous les paramètres concernés par ceux-ci sont « COFRAC ».

Pour toute analyse accréditée, les justificatifs d'un rendu non COFRAC peuvent être communiqués à la demande du client.

Direction des affaires vétérinaires, alimentaires et rurales

**Service des laboratoires officiels vétérinaires, agroalimentaires
 et phytosanitaires de la Nouvelle-Calédonie**
RAPPORT D'ANALYSE n° RA201807057-001

Solde des résultats du dossier

 SIVAP - SSA
 BP 256
 2 rue Félix Russeil
 98845 NOUMEA CEDEX

Date d'émission: 22/08/2018

Nom et adresse du prescripteur :

 Docteur vétérinaire Brigitte MARIE
 SIVAP SSA
 2 rue Félix Russeil
 98845 NOUMEA CEDEX

Date de réception : 09/07/2018

Commémoratifs : PSPC 2018 - Porcin.

Identification des échantillons

Numéro échantillon	Identification	Espèce ou groupe	Matrice	Sexe	Age ou poids	Date prélèvement	Température réception	Congélation à réception
201807057/1/1	PC/18/B2e/2/2	Porc	Rein	Mâle castré	126 kg	06/07/18	-5°C	Non

Echantillon : 201807057/1/1

PC/18/B2e/2/2

Analyse	Résultat (en µg/l)
Anti inflammatoire non stéroïdien (2018/ST053) selon VM XNSD04 Date d'analyse: 06/08/18	Aucune des molécules recherchées (selon la liste VM - XNSD03) n'a été détectée.

Les analyses portant la mention 2018/ST053 ont été sous-traitées à: ASURE QUALITY

Le responsable technique

Jackie HORVATH - secteur chimie



Validation du rapport

**Dr vét. Denise DESOUTTER, chef de
service du LNC**



Le rapport d'analyse ne concerne que les objets soumis à analyse.

La reproduction de ce rapport n'est autorisée que sous sa forme intégrale, sauf autorisation écrite du L.N.C.

L'échantillonnage étant réalisé par le client, les résultats s'appliquent à l'échantillon tel qu'il est réceptionné.

Le laboratoire n'est pas responsable de l'exactitude des informations fournies par le demandeur ou le prescripteur (Demandeur & Prescripteur / Commémoratifs / Espèce / Age / Poids / Sexe / Date de prélèvement / Identification & type de prélèvement / Date limite de conservation / Date de fabrication).

Seuls les essais identifiés par le symbole "C" sont effectués sous le couvert de l'accréditation.

Les déclarations de conformité ainsi que les avis et interprétations sont couverts par l'accréditation si tous les paramètres concernés par ceux-ci sont « COFRAC ».

Pour toute analyse accréditée, les justificatifs d'un rendu non COFRAC peuvent être communiqués à la demande du client.